

# La Samaritaine prend de la hauteur

**L**A SAMARITAINE est un fantôme qui n'a pas fini de hanter. Alors que plus d'une centaine d'habitants étaient venus hier soir à la mairie du 1<sup>er</sup> pour découvrir le nouveau projet, ils ont surtout appris... qu'un nouvel obstacle devait être franchi avant la réouverture du grand magasin des bords de Seine fermé en juin 2005. Certes, le projet concocté par LVMH — propriétaires des lieux — et la Ville de Paris est toujours d'actualité. A savoir un hôtel de luxe avec vue sur la Seine, des bureaux, des commerces, une crèche et des logements sociaux... Mais avant d'en parler, il faut modifier la hauteur des immeubles. « Une procédure nécessaire qui donnera plus de souplesse au projet », assure le responsable de la direction de l'urbanisme de la Ville de Paris présent hier soir. C'est d'ailleurs sur cette procédure que la première enquête publique sera lancée le 6 janvier prochain... et qu'ont porté beaucoup de questions.

## « Pourquoi faire ce cadeau à LVMH ? »

« Pourquoi faire ce cadeau à LVMH ? débute l'association de quartier Accomplir. Pourquoi lui permettre de construire plus haut que les autres ? Et qui nous dit que toute la rue de Rivoli ne sera pas rehaussée en même temps ? » Réponse du directeur de l'urbanisme : « Ce n'est pas un cadeau mais une réglementation qui évolue. De toute façon, aujourd'hui, les bâtiments de la Samaritaine sont déjà plus hauts que ce que la loi permet... » L'autorisation ne jouerait donc que si le bâtiment est reconstruit. Et dans la salle, on ne tarde pas à le comprendre...



Des habitants étaient venus hier soir à la mairie du 1<sup>er</sup> découvrir le projet de la future Samaritaine : un hôtel de luxe, des commerces, des bureaux et des logements sociaux... (LP/EMILIE LE TROADEC.)

« Dites-nous alors quels immeubles de la Samaritaine vont être détruits (NDLR : l'ensemble appelé Samaritaine comprend en fait quatre magasins du quai du Louvre à la rue de Rivoli) ? » interroge un habitant.

« Des cabinets d'architectes travaillent actuellement sur le projet, répond Philippe de Beauvoir, directeur général de la Samaritaine. Ils ne s'interdisent aucun geste architectural. » Huées dans la salle. Il est 21 h 10,

une deuxième vague de questions commence après une première vague de départ.

« Je suis une ancienne salariée de la Samaritaine, débute une dame d'une cinquantaine d'années. Ma question est nostalgique : le nom Samaritaine va-t-il être préservé pour le futur projet ? » A l'unanimité, la salle vote pour. On n'abandonne pas aussi facilement ses fantômes...

**VIOLETTE LAZARD**

## REPERES

- **6 janvier 2010 - 10 février 2010.** Enquête publique sur la révision simplifiée du PLU (plan local d'urbanisme) portant sur la hauteur des immeubles.
- **Avril-mai 2010.** Réunion de présentation de l'esquisse du projet de la future Samaritaine.
- **Juin 2010.** Vote de la

- révision simplifiée du PLU au Conseil de Paris
- **Quatrième trimestre 2010.** Enquête publique sur le projet.
- **Deuxième trimestre 2011.** Début du chantier.
- **Fin 2013.** Ouverture de la nouvelle Samaritaine.